

Maya Nuq

# Devenir Micro-Entrepreneur

Clé en main



en 80 questions-  
réponses



Dans ce livre,  
un kit de

démarrage complet :

- des modèles de business plan
- des modèles de livre de recettes
- des modèles de gestion de trésorerie
- des outils de gestion du temps

ALISIO

# Devenir Micro-Entrepreneur

## en 80 questions-réponses

Micro-entrepreneur, c'est quoi? Comment ça marche? Je peux être micro-entrepreneur, moi? Est-ce que ça coûte cher? Est-ce que c'est compliqué? Qui peut m'aider? Comment je m'inscris? Comment je m'organise? Suis-je aussi bien couvert qu'un salarié? Comment est-ce que je paie mes impôts?

Devenir micro-entrepreneur – anciennement « auto-entrepreneur » – peut sembler complexe et intimidant pour qui n'a jamais monté son entreprise. Pourtant les démarches et la fiscalité ont été grandement simplifiées par rapport à d'autres formes d'entreprise, afin de permettre au plus grand nombre de concrétiser ses idées et de s'épanouir dans l'activité de son choix, en toute légalité.

Toutes vos questions, et bien plus encore, nous les avons imaginées et regroupées dans ce guide. Depuis la conception de votre projet et la création de votre micro-entreprise jusqu'à la prospection clientèle, en passant par les aides financières, les obligations comptables, la couverture sociale, la fiscalité et toutes les situations particulières, découvrez tous les secrets du régime de la micro-entreprise et apprenez pas à pas comment créer et faire prospérer la vôtre!

**Inclus :  
votre kit  
de démarrage  
pour vous lancer,  
en toute  
tranquillité!**

Couverture : Laurence Henry  
Illustration : Shutterstock

Rayon : **vie professionnelle**

17 €

Prix TTC FRANCE

ISBN : 979-10-92928-27-3



A L I S I O



Suivez toute l'actualité des éditions Alisio sur le blog :

**[www.alisio.fr](http://www.alisio.fr)**

Rendez-vous également sur le site des éditions Leduc.s.  
Vous pourrez lire des extraits de tous nos livres, recevoir  
notre lettre d'information et acheter directement les  
livres qui vous intéressent, en papier et en numérique !

**À bientôt sur [www.editionsleduc.com](http://www.editionsleduc.com)**

Maquette : Sébastienne Ocampo  
Illustrations : Fotolia

© 2017, Alisio, une marque des éditions Leduc.s  
29, boulevard Raspail  
75007 Paris - France  
ISBN : 979-10-92928-27-3

MAYA BARAKAT NUQ

# DEVENIR MICRO- ENTREPRENEUR

EN 80 QUESTIONS/RÉPONSES

**Votre kit de démarrage  
OFFERT !**

Au fil de votre lecture, vous découvrirez des QR codes vous permettant d'accéder à nos contenus exclusifs. Vous pourrez alors télécharger des outils pratiques pour vous aider à démarrer en toute sérénité !

Rendez-vous p. 223 pour plus d'informations.

A L I S I O



# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
COMMENT UTILISER CE GUIDE ?	9
TOUT SAVOIR AVANT DE SE LANCER	19
QUI PEUT DEVENIR MICRO-ENTREPRENEUR ?	55
LES FORMALITÉS POUR BIEN DÉMARRER	91
ON SE LANCE !	103
TOUT SUR LA GESTION ADMINISTRATIVE	135
TROUVEZ VOS CLIENTS ET PROSPÉREZ !	157
LA MICRO-ENTREPRISE DU POINT DE VUE SOCIAL	177
LA MICRO-ENTREPRISE DU POINT DE VUE FISCAL	193
LEXIQUE	211
TABLE DES MATIÈRES	213
VOTRE KIT DE DÉMARRAGE OFFERT !	223





# AVANT-PROPOS

La France est le premier pays créateur d'entreprises en Europe. L'une des raisons principales est qu'il y est de plus en plus facile de créer une activité professionnelle.

Si beaucoup se lancent, le problème majeur est de résister, de croître et de durer. Au bout du compte, de nombreuses personnes se lancent, certes, mais nombre de petites entreprises ne sont pas pérennes.

Cela ne signifie nullement qu'il ne faut pas se lancer, mais il est essentiel de bien réfléchir en amont afin de mettre sur pied un projet qui tienne la route dans le temps.

C'est la raison d'être de ce guide : vous informer et vous accompagner, en 80 questions/réponses classées par thématiques, pour concrétiser vos idées de manière efficace, solide et durable.

Lancez-vous !

## **À NOTER** .....

Un lexique en fin d'ouvrage liste tous les termes spécifiques et sigles utilisés dans ce guide (ils sont signalés par un astérisque à la première occurrence). N'hésitez pas à vous y reporter (voir page 211) !



# COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

## **Qu'allez-vous apprendre dans ce guide ?**

Vous y réfléchissez depuis un moment sans oser aller de l'avant, vous en avez entendu parler et vous vous demandez si cette possibilité peut vous convenir, ou alors vous êtes bien avancé dans votre prise de décision mais pas tout à fait encore au point...

Quelle que soit votre position vis-à-vis du micro-entrepreneuriat, ce livre a pour ambition de vous aider à aller jusqu'au bout.

Il a pour objectif de vous prendre par la main et de vous guider à travers les différentes étapes qui vous mèneront à la création et l'épanouissement de votre propre micro-entreprise.

Notre guide vous offre d'abord un aperçu du paysage économique français et de la place de plus en plus importante qu'occupe ce régime unique qu'est la micro-entreprise.

Il vous accompagne ensuite dans la réflexion et la conception de votre projet : votre motivation, vos raisons de le concrétiser, comment le cerner et le définir avec précision, comment évaluer vos capacités à le mener à bien ainsi que sa faisabilité, etc.

Puis il vous guide pas à pas dans les démarches et la mise en place effective de votre micro-entreprise. Ces démarches, bien que simplifiées et allégées par rapport aux autres régimes existants, sont toutefois

indispensables, souvent obligatoires. Il faut donc bien les connaître et bien les appliquer pour éviter des conséquences fâcheuses par trop d'approximation.

Vous apprendrez également comment vous organiser, gérer votre activité au quotidien, concilier vie professionnelle et vie privée, comment vous équiper, vous faire aider, collaborer avec d'autres ; mais également comment trouver votre clientèle et comment la fidéliser, comment être visible sur Internet, etc.

Nous vous guiderons aussi dans l'élaboration des documents usuels propres à votre activité : livre des achats et des recettes, établissement de devis, de bons de commande, de factures, ainsi que la rédaction de vos conditions générales de vente, pour un meilleur encadrement de vos relations clientèle.

Vous découvrirez enfin toutes les réponses à vos questions concernant la couverture sociale et la fiscalité de votre micro-entreprise.

### **Comment parcourir ce guide ?**

Aménagé et pensé sous forme de questions/réponses, il a voulu se mettre à la place du micro-entrepreneur, vous, et ainsi répondre au plus juste à toutes vos interrogations.

Celles-ci ne vous viendront pas forcément dans l'ordre suggéré par ce guide ; aussi, n'hésitez pas à le feuilleter au gré de vos envies, de vos besoins, de votre curiosité, de vos hésitations et de vos questionnements, dans l'ordre qui vous convient. Il n'est ainsi pas nécessaire de le parcourir dans l'ordre des questions, bien que nous ayons eu à cœur de les penser selon une méthode d'avancement la plus logique qui soit.

La table des matières vous permettra de vous rendre directement à la question qui vous taraude à un moment donné.

L'ensemble de l'ouvrage est jalonné d'encadrés « À noter » et « Notre conseil » pour attirer votre attention sur des éléments importants ou distiller des astuces qui faciliteront votre cheminement.

Vous trouverez aussi, dans les différentes fiches, nombre de sites Internet qui vous fourniront un surcroît d'informations et diverses manières d'être aidé et accompagné dans la concrétisation de votre projet.

Enfin, pour aller plus loin, nous vous proposons en guise de bonus, en ligne, de nombreuses annexes pour vous aider à mieux gérer votre activité au jour le jour, et l'exercer ainsi en toute sérénité.



# 1

## Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?

La première réponse qui vient à l'esprit est la **faculté d'entreprendre**. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Est-elle donnée à tout le monde ? Sommes-nous tous des entrepreneurs ?

Bien évidemment non !

L'entrepreneuriat est un état d'esprit, une aptitude que possèdent certains d'entre nous, faits pour ça, qui requiert certaines compétences et forces de caractère.

“ Les vrais entrepreneurs sont ceux qui trouvent de la valeur à l'inutile et des possibilités dans l'impossible, ”  
affirme l'hebdomadaire britannique *The Economist*.

Pour se lancer dans l'entrepreneuriat, il est ainsi indispensable d'avoir le goût d'une certaine **liberté**, à laquelle s'ajoute une **féroce volonté** de prouver sa capacité à créer quelque chose par soi-même. En allant jusqu'au bout, car il y a ceux qui commencent puis s'arrêtent, et ceux qui mènent leur projet à son terme.

Plus précisément, l'entrepreneuriat est le fait de **créer de la richesse et/ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une activité ou d'une entreprise**. Un entrepreneur, c'est donc une personne qui s'engage dans un effort visant à **transformer ses idées et innovations en biens économiques**.

D'autres voient dans l'entrepreneuriat une forme de **courage** : le courage de ses convictions et le courage de faire bouger les choses. Il est plus facile de rester dans la masse et de se fondre dans une routine sans remettre en question sa situation actuelle. Pour faire la différence, il faut défendre ce en quoi l'on croit, sortir du lot et être **prêt à prendre**

**des risques** et affronter l'adversité et l'inconnu. Il faut être pro-actif et chercher par tous les moyens le changement au lieu de se satisfaire du quotidien et de se laisser porter par les événements. Howard Stevenson, professeur de la prestigieuse Harvard Business School, avait formulé en 1983 une excellente définition de l'entrepreneuriat : « L'entrepreneuriat est la poursuite d'opportunités sans égard pour les ressources existantes. »

Sans la volonté de prendre des risques, il est facile de rater des opportunités. Ce qui compte, c'est de **comprendre les risques**, afin de s'assurer que vos idées sont réfléchies, bien acceptées, puis bien exécutées.

L'entrepreneuriat exige également une **grande motivation** et une **complète détermination**, car cela demande un acharnement au travail, beaucoup de sacrifices, de dévouement et de persévérance. C'est un métier où le risque de faillite est très présent – la plus grande majorité des entrepreneurs échouent d'ailleurs dans leurs premiers projets.

En dehors d'évidentes qualités de **gestionnaire**, un bon entrepreneur doit être un bon **visionnaire** et un **planificateur**. Il doit également pouvoir **communiquer** et **convaincre** de l'intérêt de son activité et de ses produits, persuader ses différents partenaires et savoir les impliquer pour l'aboutissement de ses objectifs.

L'entrepreneur montre un ardent **désir de réussir**, d'exercer en **totale autonomie** et de **créer de la valeur ajoutée**. Il s'inscrit dans l'action et ne se décourage pas. Un grand nombre d'entrepreneurs n'arrivent pas au bout de leur projet, car ils s'arrêtent sous l'effet du découragement.

Voilà pour les principales qualités de l'entrepreneur.

Les chemins qui mènent à l'entrepreneuriat sont divers. Mais quel que soit le chemin choisi, il faut avant tout avoir envie de **faire les choses différemment, à sa façon**, il faut **oser faire et sortir du lot**. Être enfin capable de trouver sa propre satisfaction dans ce que l'on entreprend, d'autant plus facilement si l'on réussit dans son entreprise.

Être entrepreneur, c'est donc d'abord une **réalisation de soi, de sa personnalité et de ses idées**.



## 2

# De l'auto-entrepreneur au micro-entrepreneur : quelle est l'histoire de l'entreprenariat en France ?

Le régime de l'auto-entrepreneur est entré en vigueur en **janvier 2009**. Avant cette date, les personnes qui souhaitaient démarrer une activité en solitaire n'avaient qu'une solution : constituer une société. Or, cela n'est pas accessible à tous et fait reculer la grande majorité, compte tenu de la complexité du statut et des risques attachés à cette démarche.

En effet, sans ce nouveau régime, créer une société implique de nombreux frais, dont la constitution d'un capital, des frais d'inscription des statuts de la société, ainsi que le paiement de charges sociales avant même de réaliser le moindre chiffre d'affaires et profit. Cela en refroidissait beaucoup ; ne leur restait alors plus qu'une solution : abandonner leur projet ou exercer leur activité sans la déclarer, au noir.

Aussi paraissait-il de plus en plus évident à certains économistes qu'il y avait un réel manque dans le paysage économique. Ce besoin s'est d'ailleurs confirmé plus en avant avec l'explosion de la vente sur Internet de consommateur à consommateur ou de particulier à particulier. De nombreuses plateformes de vente se sont ainsi retrouvées en situation irrégulière, n'étant ni assimilées à une société, ni autorisées pour un particulier.

Ce système nouveau d'auto-entreprenariat a séduit par sa **simplicité** et sa **praticité** de mise en application. Il a permis à de nombreuses personnes de **légaliser une activité déjà existante** ou d'**oser se lancer**.

Le succès fut immédiat et l'engouement des Français sans équivoque.

Depuis son instauration, plus d'un million de personnes se sont déclarées auto-entrepreneur, et chaque année on attend près de 350 000 nouveaux inscrits. Le chiffre d'affaires dégagé par l'auto-entrepreneuriat est en constante progression : de 1 milliard d'euros en 2009, il est passé à 3,2 milliards en 2010, puis a franchi en 2014 le seuil des **7 milliards** !

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 est entrée en vigueur la nouvelle loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, la **loi Pinel**, qui a revu le régime dans le but de le **simplifier encore plus**. Mis à part les modifications législatives, la terminologie, surtout, a été changée : aujourd'hui, on parle de **micro-entrepreneur**.

Ainsi se mettent en place deux situations :

- Celles des auto-entrepreneurs établis avant le 31 décembre 2015 qui, à part leur dénomination, ne subissent aucun changement. Ils peuvent conserver le même régime jusqu'à fin 2019, mais peuvent aussi adopter à tout moment le nouveau régime s'ils le souhaitent.
- Et les nouveaux inscrits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui sont automatiquement assujettis au régime de la micro-entreprise et ne peuvent plus choisir d'être au RSI\*.

## 3

# Auto-entrepreneur, micro-entrepreneur : ça veut dire quoi ?

Quelqu'un qui entreprend par lui-même, c'est un peu le propre d'un « auto »-entrepreneur ; il fait « tout » par lui-même. Aussi le préfixe « auto- » n'est-il pas très approprié, quoique déjà bien adopté et entré dans les mœurs. À notre avis, celui qui serait le plus adapté est « entrepreneur solo »... Mais prenons les choses telles qu'elles sont et définissons ce terme ainsi qu'il est utilisé de nos jours : il signifie tout simplement que l'on est **seul à entreprendre**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la terminologie, donc, a changé (voir page 15) : on n'est plus auto-entrepreneur, mais **micro-entrepreneur**. Cette nouvelle dénomination est plus exacte, plus adaptée, mais très récente, et a donc du mal à entrer dans les habitudes.

---

### QUELQUES PRÉCISIONS SUR CE RÉGIME

---

Le régime de la micro-entreprise n'est ni une forme juridique, ni un statut, contrairement à l'EI (entreprise individuelle, voir p. 37) et l'EURL\* (voir p. 41). C'est un **régime spécifique à l'économie française**.

Un micro-entrepreneur, c'est simplement un **entrepreneur individuel au régime micro-social et au régime micro-fiscal** (ou micro-fiscal simplifié). Un chef d'entreprise, par exemple, se différencie d'un micro-entrepreneur par le fait qu'il agit à plusieurs, en groupe, tandis que le second exerce son activité en solitaire.

Pour être micro-entrepreneur, il faut d'ailleurs être une **personne physique\*** ; ce régime n'est donc pas autorisé aux personnes morales.

Nous verrons plus loin qui peut être micro-entrepreneur, quelles sont les activités possibles, quelles sont leurs limites et à qui elles sont ouvertes.

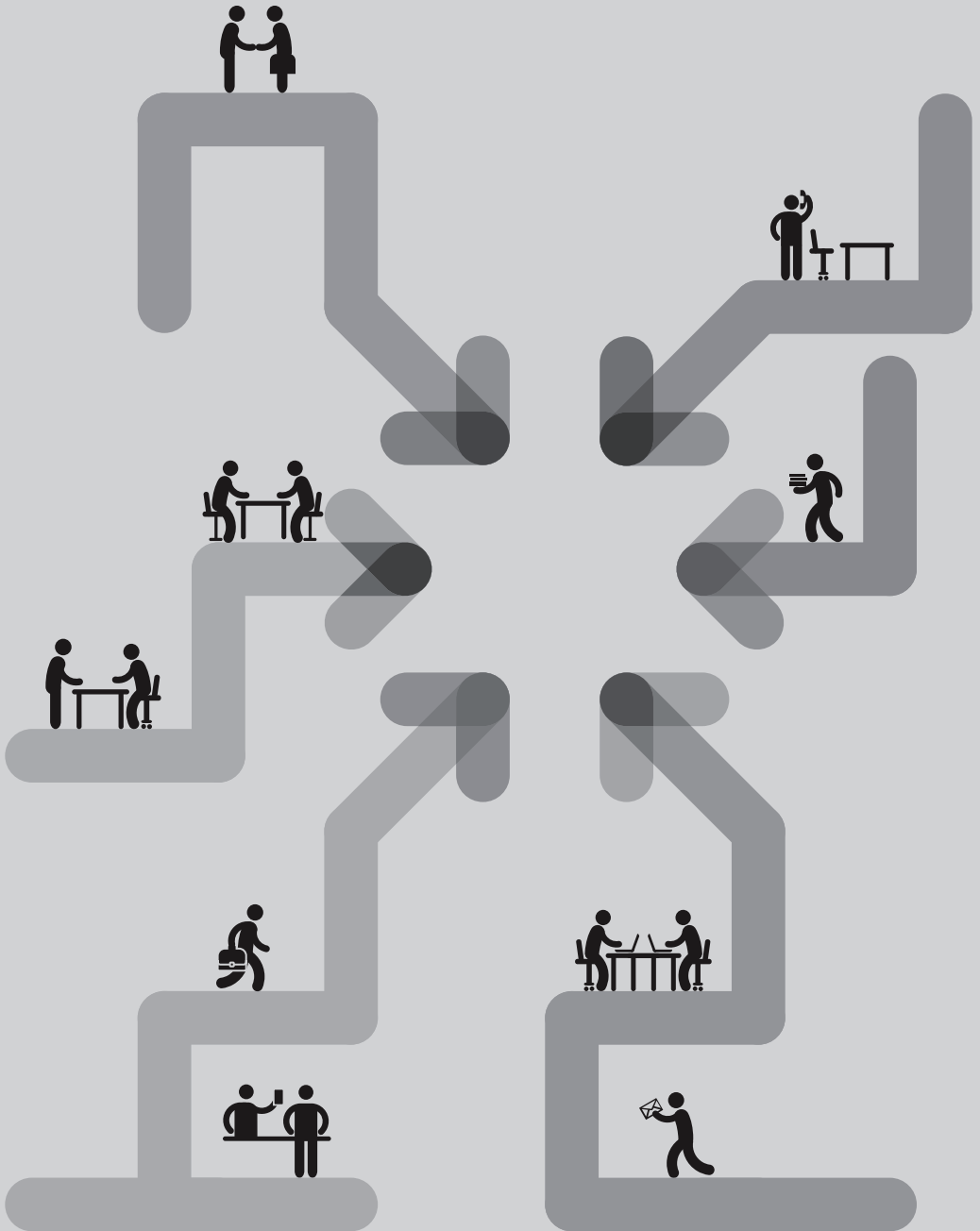
Et, bien sûr, nous verrons en détail les modalités de création, d'application, et les avantages et inconvénients de cette formule.

# TOUT SAVOIR AVANT DE SE LANCER

**C**omme toute création d'activité, il convient de ne pas prendre les choses à la légère, sous peine de se retrouver très rapidement le bec dans l'eau, avec toutes les conséquences financières, professionnelles, sociales qu'on imagine.

Un projet, quel qu'il soit, se réfléchit mûrement afin d'envisager toutes les éventualités, bonnes comme mauvaises – et déterminer, surtout, si ce projet est viable ou s'il convient de se tourner vers d'autres manières plus adaptées pour le concrétiser.

Voyons ensemble les premières questions que vous devez vous poser avant de vous lancer.



# 4

## Suis-je fait pour être micro-entrepreneur ?

Comme nous l'avons vu (voir page 14), pour être entrepreneur, il faut présenter une certaine personnalité et une vraie force de caractère. Cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de se lancer seul comme dans le cas du micro-entrepreneuriat, quelle que soit l'activité choisie.

Tout le monde peut devenir entrepreneur en soi ; mais seuls les **bons entrepreneurs** connaissent le succès et arrivent à récolter le fruit de leur investissement.

Si vous avez ce guide entre les mains, cela dit, c'est que vous avez très certainement un début de volonté entrepreneuriale, et probablement quelques-unes de ces qualités qu'il faut avoir pour réussir par ce biais – ne serait-ce que l'envie, la curiosité ou tout simplement une idée en tête, et c'est déjà un bon début !

Reste à savoir si vous possédez les autres aptitudes indispensables pour aller plus loin... avant d'aller plus loin !

Il va sans dire que plus vous rassemblez ces traits de caractère nécessaires que nous développons ci-après, plus vous avez de chances de réussir dans votre entreprise. Ajoutons que, si le fait de posséder certaines de ces qualités est inné chez vous, il vous faudra tout de même **prendre conscience de vos lacunes et de vos manques** – indispensable pour éviter les écueils. Sachez qu'il est toujours possible de **s'améliorer** et de **développer ou renforcer des compétences** par l'apprentissage et l'expérience.

Aussi, rien n'est jamais perdu ou gagné d'avance.

**FAITES LE TEST !**

<http://www.alisio.fr/micro-entrepreneur>



Voici donc les points forts qu'il vous faudra cultiver et/ou acquérir pour mener à bien vos projets.

---

### DE LA PERSÉVÉRANCE !

---

Le succès ne vient pas forcément tout de suite ; il faut savoir se donner un peu de temps... et ne pas tout abandonner au premier échec. Ni au deuxième. Ni au troisième !

Rester à l'écoute de ses clients et du marché, faire son autocritique, se poser les bonnes questions et comprendre les raisons de ses échecs avant de modifier le tir et de recommencer : la **persévérance** et la **ténacité** sont les premiers fondements de la réussite.

---

### PASSION ET MOTIVATION

---

Il va presque sans dire que, pour réussir dans votre démarche, il est essentiel d'être **très motivé** et **passionné** par votre projet et l'activité dans laquelle vous souhaitez vous lancer. Cela ne signifie pas forcément que votre projet doive concerner exclusivement une passion que vous avez... même si l'on a bien sûr tendance à mieux connaître et appréhender les domaines qui nous plaisent.

Pour que cela vous passionne, il vous suffit d'avoir une bonne idée et d'identifier un secteur propice et galvanisant, dans lequel vous vous sentirez à votre place. Votre **enthousiasme** et votre motivation vous aideront à persévérer et à redoubler vos efforts lors de la phase de démarrage, puis pour vaincre les obstacles à venir.

---

### UNE BONNE DOSE DE CONFIANCE EN SOI

---

**Avoir confiance en vous-même et dans vos capacités** à réussir est une condition *sine qua non*, une compétence clé pour réussir dans l'auto-entrepreneuriat. Au début, mais aussi tout au long du parcours et selon les embûches rencontrées, il est facile de se décourager lorsque nos efforts ont du mal à aboutir.



Avoir confiance en soi permet de **garder le cap** et la motivation pour franchir les différentes étapes, aller de l'avant et de ne pas être bloqué lorsqu'il faut prendre des décisions parfois hasardeuses ou risquées.

---

### SAVOIR S'ORGANISER ET GÉRER SON TEMPS

---

En tant qu'auto-entrepreneur, vous êtes libre de gérer votre temps et de vous organiser comme bon vous semble. Cela paraît très tentant au premier abord, mais gardez à l'esprit qu'il faut être capable de faire la part des choses, de **prioriser les tâches**, de **ne pas se disperser** ni perdre son temps, ne pas se laisser déborder, **aller à l'essentiel**, et **cloisonner correctement vie privée et vie professionnelle** (car les limites deviennent floues lorsqu'on entreprend seul, encore plus à domicile – nous le verrons plus loin).

Aussi, une **gestion efficace de votre temps** et une bonne utilisation des outils ou logiciels de gestion et des listes peuvent être une bonne approche afin de **vous cadrer vous-même**.

#### À NOTER

Il est très facile de céder à la procrastination quand on travaille seul ; il vous faudra donc trouver des solutions pour pallier ce problème si vous y êtes fréquemment sujet (voir page 114).

---

### CRÉATIVITÉ ET ADAPTATION

---

Lorsque vous débutez et que vous cherchez à créer votre propre chemin, il n'y a bien entendu pas de mode d'emploi tout prêt. Il faudra l'inventer et avoir la **capacité de créer et de vous adapter** en fonction des impératifs et des obstacles que vous rencontrerez en cours de route. Chaque jour, il faut avoir la capacité de réagir, de vous renouveler et de trouver les moyens pour mener à bien vos objectifs. Ce qui impliquera parfois de changer de trajectoire ou d'objectif.

D'autant plus que, parce que vous débutez, et parce que vous choisissez l'auto-entrepreneuriat, vous n'avez pas beaucoup de moyens et êtes seul.

Vous ne pouvez donc compter que sur vous-même... et sur la compréhension et le soutien de votre entourage.

---

### UN ENTOURAGE FAVORABLE À VOTRE PROJET

---

Si vos proches, famille et amis, **adhèrent** à votre projet, **sont à l'écoute** et **prêts à vous soutenir**, vous encourager et vous donner le temps libre nécessaire pour mener à bien votre activité, vous avez là un atout supplémentaire pour réussir votre entreprise, et pas des moindres !

Ne négligez donc pas cet aspect avant de vous lancer page 32.

---

### OSER PRENDRE DES RISQUES

---

Pour réussir, et parce que vous vous lancez seul, il faut être **prêt à prendre des risques**. Pas n'importe lesquels, bien sûr : il ne s'agit pas de se lancer à l'aveugle et de foncer tous azimuts.

Les risques doivent être pesés, calculés, évalués avant de démarrer – même s'il faut garder en tête que la garantie de succès n'est jamais sûre à 100 %. À partir de quel pourcentage de risque est-il souhaitable de se lancer ? Personne n'est capable de vous donner une réponse précise. Le nombre d'entreprises qui ont échoué alors que tout était garanti et celles qui ont réussi quand tous les donnaient perdantes en est la preuve.

Parfois, un auto-entrepreneur doit donc savoir **faire confiance à son intuition et oser avancer**, même lorsque l'horizon paraît incertain et que les données rationnelles sont insuffisantes pour s'orienter d'une manière étudiée et certifiée.

Cependant, vous aurez besoin de faire la **distinction entre la folie et le risque calculé et maîtrisé**.

Pour conclure enfin, il vous faudra bien entendu faire preuve d'une grande capacité à travailler, à aller aux détails et à chercher la perfection.

# 5

## Quelles sont les bonnes raisons pour se lancer ?

Chaque cas est différent et tout auto-entrepreneur a ses raisons pour se lancer. Mais là où tous se rejoignent, c'est dans les spécificités propres au régime du micro-entrepreneur, et ce qui a fait son succès.

Voici pourquoi on choisit de devenir micro-entrepreneur :

- un système de déclaration et de démarches très **simplifié**, réduit au minimum ;
- **pas besoin d'avoir un apport** ni de constituer un capital ;
- les charges sociales, cotisations, contributions et impôt sur le revenu ne sont pas dus d'office – **uniquement si un chiffre d'affaires est réalisé** ;
- les micro-entrepreneurs bénéficient d'une **exonération de TVA** ;
- l'immatriculation est certes obligatoire mais **gratuite** (assortie avant 2016 d'une dispense d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés – RCS\* – ou au Registre des métiers – RM\* – dans certains cas) ;
- les avantages du **régime micro-fiscal** (voir page 179) ;
- les avantages du **régime micro-social** (voir page 198) ;
- les micro-entrepreneurs bénéficient enfin d'une **exonération de la cotisation foncière des entreprises** (CFE\*) pour une durée de 3 ans à partir de la création du statut.

Nous espérons que cet extrait  
vous a plu !



**Devenir micro-entrepreneur**  
Maya Nuq



J'achète ce livre

Pour être tenu au courant de nos parutions, inscrivez-vous  
à notre newsletter et recevez des **bonus**, **invitations** et  
autres **surprises** !

Je m'inscris

Merci de votre confiance, à bientôt !

A L I S I O